



**FRANCEMÉDIATION**

Les acteurs de la médiation sociale

# MÉDIATEUR à l'École

PRÉVENIR LES VIOLENCES  
ET DÉVELOPPER LES COMPORTEMENTS CITOYENS



# Le médiateur à l'école

## Ses 3 missions

1

Développer  
les comportements  
citoyens et une culture  
du dialogue  
et de la tolérance

2

Prévenir et lutter  
contre les violences,  
les conflits  
et le harcèlement

3

Prévenir et lutter  
contre l'absentéisme  
et le décrochage  
scolaire

**Un acteur de la politique  
de la ville :** il met son expertise  
du territoire au service  
de la réussite éducative.

**Un intervenant impartial :**  
sa posture de neutralité et de  
bienveillance lui permet de  
libérer la parole et de renouer  
le dialogue.

## Qui est-il ?



**Un professionnel  
spécialisé** dans la  
prévention et la gestion  
des conflits.

**Un tiers facilitateur entre  
l'établissement et son  
environnement :** il a pour mission  
de renforcer les liens entre l'école,  
les familles et le quartier.

## Il intervient :



ÉCOLE

À l'intérieur d'un collège  
et d'une ou deux écoles élémentaires  
(classes, cour de récréation, cantine...)



COLLÈGE



ESPACE PUBLIC

Dans le quartier, aux abords  
des établissements et sur  
le trajet école-domicile...



QUARTIER

## Un partenariat innovant avec les établissements scolaires

Employé par une structure de médiation sociale, le médiateur est placé sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement. Il travaille en coopération étroite avec l'ensemble des membres de la communauté éducative et des partenaires du territoire.

## Un médiateur social spécialisé dans le milieu scolaire

Le métier repose sur 5 activités :

○ Une présence rassurante et dissuasive, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, pour identifier et prévenir les situations de violence et de conflits.

○ Un accompagnement complémentaire, individuel ou collectif des élèves et des familles, sur les questions d'absentéisme, de comportement, de décrochage, de mal-être ou de harcèlement.

○ La prévention et la gestion des conflits, par les techniques de la médiation, permettant de dénouer des situations complexes et d'amener les parties à trouver une solution concertée.

○ La mise en place d'actions de sensibilisation et de projets participatifs pour valoriser le potentiel des élèves et contribuer à leur inclusion dans la vie scolaire.

○ La médiation par les pairs pour rendre les élèves acteurs du bien-être à l'école et favoriser leur épanouissement personnel.

## LES SPÉCIFICITÉS DU DISPOSITIF

- La présence à temps plein de **professionnels de la médiation sociale**, pour un véritable travail de prévention dans la durée.
- **L'approche globale** du milieu scolaire et de ses acteurs (enfants, familles, enseignants, vie scolaire, personnels municipaux).
- **Le périmètre d'intervention** couvert, qui intègre aussi bien l'intérieur des établissements que leur environnement (abords des établissements, trajet école-domicile, quartier).
- Le travail de **liaison entre l'école et le collège** que les médiateurs incarnent et qu'ils alimentent.
- **La complémentarité** des missions du médiateur par rapport aux autres professionnels (CPE, assistant social, infirmier, surveillant, etc.).
- **L'adaptabilité** des postes aux besoins de chaque établissement et aux spécificités du territoire.

## LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- **Le professionnalisme** de l'intervention : la formation et l'encadrement du médiateur, le suivi et l'évaluation des activités, la coordination nationale du dispositif et le travail en réseau.
- **L'intégration** du médiateur dans l'équipe éducative et un travail d'articulation de ses missions avec celles des autres professionnels.
- **L'encadrement du médiateur** par une structure de médiation sociale professionnelle, garante de sa position de tiers impartial et d'un relais efficace vers l'extérieur.

« Même à la maison, j'ai vu mon fils évoluer : avant, il pouvait s'emporter facilement. Maintenant, il est plus attentif aux situations qui l'entourent. Il est prêt à écouter et à discuter avec les autres. »

— PARENT D'UN MÉDIATEUR-ÉLÈVE

« C'est important d'avoir une instance tierce pour faciliter la communication entre l'institution scolaire et les parents d'élèves. »

— DIRECTEUR D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

« L'intérêt du projet est de prendre en compte la situation globale d'un élève, à la fois dans l'établissement scolaire, dans sa famille et avec les autres acteurs qui accompagnent le jeune dans sa vie quotidienne. »

— DÉLÉGUÉ DU PRÉFET

# Un tiers facilitateur

## entre l'école, les familles et le quartier

La mission du médiateur social en milieu scolaire est de faciliter le dialogue :

**Entre les élèves :**  
gérer les conflits,  
lutter contre le  
harcèlement individuel  
ou collectif, prévenir  
les violences et  
développer une culture  
du dialogue et de  
la coopération.

**Entre les familles  
et l'établissement :**  
faciliter le dialogue  
et la compréhension  
mutuelle, prévenir le  
décrochage scolaire,  
l'absentéisme  
ou l'exclusion.

**Avec les équipes  
pédagogiques :**  
créer des espaces  
d'expression pour  
valoriser différemment  
le potentiel des  
élèves, notamment  
leurs compétences  
relationnelles.

**Entre l'établissement  
et son environnement :**  
pour renforcer  
la continuité éducative  
entre l'école et  
le collège mais aussi  
entre l'intérieur  
et l'extérieur  
des établissements.

